

Mairie de LANDELLES
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

5, rue de la Mairie, 28190 LANDELLES - Tél. 02 37 23 36 13 - Mail : mairie@landelles.fr

**PROCES VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 31 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14 Présents : **10**

Convocation du 10/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix juillet deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JULIEN, Maire de Landelles. La séance a été publique.

Étaient présents : M. Jean-Luc JULIEN, M. Jean-Frédéric CROSNIER, Mme Michèle RIPOCHE, Mme Christine VELLA, Mme Marie-France JANNEAU, Mme Mélanie ROUSSEAU, M. Claude VILLEFAILLEAU, Mme Morgane DECOURTIL, Mr Sylvain SERIN, Mme LANDRE Irène

Absents excusés : Mr TROUSSIER Julien, Mme Bénédicte POUCIN a donné pouvoir à Mme Irène LANDRE, M. Patrick TESSIER, M. Érick GAROT,

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte à dix-neuf heures trente minutes.

Secrétaire de séance : Christine VELLA

Ordre du jour :

1. Délibération approuvant la vente de l'Algeco « vestiaire-foot » ;
2. Délibération approuvant le choix des prestataires concernant les travaux de la porte de la salle des fêtes ;
3. Délibération approuvant le choix du prestataire pour le remplacement des barrières « rue du perche » ;
4. Divers

1. D25.06.01- APPROBATION DE LA VENTE DE L'ALGECO « VESTIAIRE-FOOT »

Mr le Maire rappelle au conseil municipal de la volonté d'achat de la Mairie de PRUNAY LE GILLON de racheter l'algéco « vestiaire-foot »

A ce titre, demande au conseil municipal d'approuver la vente de l'algéco et d'en fixer le prix de vente

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- **APPROUVE** la revente du Bien 2016-VESTIAIRE-FOOT à la commune de PRUNAY LE GILLON
- **FIXE** le prix de vente à 16 000€ HT incluant la charge de l'enlèvement à la commune de PRUNAY LE GILLON
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document rendant cette décision exécutoire.

2. D25.06.01- APPROBATION DES TRAVAUX DE MENUISERIES DE LA PORTE DE LA SALLE DES FÊTES

Mr le Maire rappelle au conseil que lors DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2025, QUE ce dernier avait approuvé la nécessité d'effectuer des travaux de menuiseries à la salle polyvalente.

Que ce dernier avait retenu la société TOURY FERMETURES pour l'acquisition d'une nouvelle porte sous condition que le coloris proposé soit modifié

A ce titre, est présenté au conseil municipal, plusieurs propositions commerciales de la société TOURY FERMETURES concernant les possibilités de teinte et les modifications tarifaires afférentes :

- Chêne doré moyennant un coût de 8 750.62€ HT soit 10 500.74€ TTC
- Bordeaux, ton pierre, Bleu turquoise ou Vert pâle moyennant un coût de 6 949.06€ HT soit 8 338.87€ TTC

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- **RETIENT la proposition de la société TOURY FERMETURES pour un coloris de porte Bordeaux**
- **RETIENT la proposition la proposition de la société TOURY FERMETURES pour la porte pour un montant de 6 949.06€ HT soit 8 338.87€ TTC**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document rendant cette décision exécutoire.**

3. D25.03.03- APPROBATION ACQUISITION BARRIÈRES RUE DU PERCHE

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que à la suite de l'accident survenu le 14 juin 2024 rue du Perche, 3 barrières ont été endommagées.

Qu'à ce titre une déclaration de sinistre a été déposée auprès de l'assureur de la collectivité conformément aux délégations qui lui ont été conférées par la délibération du 10 juillet 2020 par le conseil municipal article 6.

A ce titre sont présentées ce jour au Conseil Municipal différentes propositions commerciales pour le remplacement de 3 barrières par les sociétés SELF SIGNAL, Manutan Collectivités et JULIEN&LEGAULT

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le remplacement à neuf des trois barrières endommagées rue du perche et de retenir une des propositions commerciales proposées

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE le remplacement de 3 barrières rue du perche**
- **RETIENT la proposition de la société JULIEN&LEGAULT pour un montant 1 316€ HT soit 1 579.20€ TTC**
- **APPROUVE la demande déposée auprès de GROUPAMA pour une prise en charge du sinistre**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser le montant du remboursement de prise en charge afférent pour le compte de la mairie**

4. Divers

- **BILAN 14 JUILLET : Mr CROSNIER informe le conseil que le feu d'artifice s'est déroulé sans problème mais que le repas a été annulé faute de participation. Soulève que les musiciens n'étaient pas présents le 13 au soir, absence palliée par Mr SCHNEIDER bénévolement ce en quoi Mr le Maire le remercie grandement.**

Mr le Maire propose que la commission des fêtes soit élargie et ouverte aux habitants de Landelles volontaires pour les prochaines manifestations à venir.
Mme LANDRE soulève un manque de communication en interne, Mr Julien demande que soit établi en amont en phase préparatoire une liste des postes et tâches applicables à chaque manifestation communale avec des personnes responsables de leurs missions.

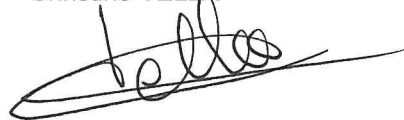
- AUTO EVALUATION DU GROUPE SCOLAIRE : Mme RIPOCHE rappelle que cette évaluation est en cours et qu'elle doit être clôturée au 14/11/2025.
- JEU A RESSORT SALLE DES FETES : Mr CROSNIER informe que le jeu a été livré, précise qu'il sera monté au retour de congés de l'agent technique.
- EAU : Mme JANNEAU interpelle le conseil sur l'augmentation IMPORTANTE des prix de l'eau et le manque de permanences sur le secteur Courvillois.
Mr le Maire précise que l'augmentation tarifaire a été votée par la Communauté de Commune Entre Beauce et Perche maintenant compétente, qu'un courrier leur sera adressé pour demander des permanences locales, car actuellement uniquement sur ILLIERS COMBRAY.
- BALAYEUSE : Mme LANDRE soulève qu'une habitante dans l'impasse rue des Alouettes lui a signalé que la balayeuse n'est pas intervenue devant chez elle malgré des inondations fréquentes.
Mr SERIN précise qu'à cet endroit cela était impossible au vu de la configuration du secteur.
Mr le Maire demande que soit effectué un déplacement en septembre sur site afin de vérifier la capacité du regard en contrebas rue des alouettes ou si présence d'obstruction.
- COMMISSION CULTURE : Mme DECOURTIL informe le conseil qu'une réunion publique aura lieu le 5 décembre 2025 sur les spectacles qui seront proposés par la nouvelle salle de Courville.
- STATIONNEMENT : certains conseillers signalent que des stationnements gênants sont à constater rue du Perche au niveau du passage piéton. Mr le Maire précise qu'un courrier sera adressé aux personnes concernées avec obligation de stationnement côté pair.
- DEBROUSAILLAGE : Plusieurs conseillers signalent le mauvais entretien de terrains privés. Mr le Maire précise qu'il a fait plusieurs appels téléphoniques sans suite. Des courriers vont être envoyés dans ce sens aux propriétaires.
- BENNES A VERRE : Mr le Maire informe le conseil qu'un courrier a été adressé à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche dans le cadre du projet de déplacement du container à verre afin que les passants sur la route départementale soient moins tentés de déposer sauvagement des déchets. Le point de collecte serait sur le terrain du grand Château d'Eau.

Clôture du procès-verbal : Le procès-verbal, dressé et clos, le trente-et-un juillet deux mil vingt-cinq à vingt heure trente-deux après lecture, signé par le Maire et le secrétaire de séance. (Signature des conseillers municipaux lors de la prochaine séance du Conseil Municipal).

Le maire
Jean-Luc JULIEN



Secrétaire de séance
Christine VELLA



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 31 JUILLET 2025

D25-06-01	APPROBATION DES TRAVAUX DE MENUISERIES DE LA SALLE DES FÊTES	A l'unanimité
D25-07-01	APPROBATION DE LA VENTE DE L'ALGECO « VESTIAIRE-FOOT »	A l'unanimité
D25-07-02	APPROBATION DES TRAVAUX DE MENUISERIES DE LA PORTE DE LA SALLE DES FÊTES	A l'unanimité
D25-07-03	APPROBATION ACQUISITION BARRIÈRES RUE DU PERCHE	A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité
		A l'unanimité